

Sartrouville (78)

-  Selon moi, quel est l'endroit le plus problématique pour les vélos dans ma ville ?
-  Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

 Passage du carrefour de la vieille église pour aller depuis la rue Voltaire vers la route de Corneilles.  Peu d'espoir tant que l'adjoint voirie, hostile au vélo, sera en place.

 Gare Rue Louise Michel Rue Convention

 Les grands axes où rien n'est fait et la rue d'Aboukir dont la piste cyclable est un parking avec la grosse tolérance de la mairie alors qu'elle est en face du plus grand ensemble scolaire.  Un maire adjoint à l'urbanisme qui voit le vélo comme l'ennemi et la voiture comme le seul moyen d'aller chercher son pain et qui à ce titre tolère le grand n'importe quoi

 L'accès à la gare. Je l'utilise principalement pour ça et beaucoup de gens aussi. Pourtant les environs de la gare sont très dangereux pour les cyclistes. Rien n'est prévu pour circuler en sécurité. Les gros carrefours et les rues principales sont également très dangereux. Soit on prend le risque au milieu des voitures, soit on va sur le trottoir qui est plus sécurisé mais on gêne les piétons et on ne peut pas avancer rapidement.  J'ai conscience qu'une zone aussi densément peuplée est difficile à gérer mais le vélo permet de dégorger les routes. Il faut le rendre accessible à tous et pas qu'à ceux qui sont prêt à risquer leur vie pour leurs convictions. Il faut également que ce soit fait sur l'ensemble des communes pour que ce moyen de transport soit utilisable tout le temps et pas que dans sa ville.

 Les départementales (D121) et grands axes où il n'y a absolument rien pour les vélos  Le centre ville mériterait d'être repensé pour les piétons et cyclistes, actuellement il est congestionné en permanence et il n'est pas agréable de s'y promener.

 Av Berteaux, av Jean Jaurès, av de la République...

 le centre ville : en heure de pointe on est bloqués par la circulation motorisée  Le seul endroit bien aménagé est les bords de Seine. Cela a été fait dans un objectif de promenade en famille. Mais rien n'a été fait dans un objectif de déplacements au quotidien (trajet domicile travail, ou courses,...)

 ROND POINT AU DÉBUT AVENUE DE TOBROUK EN VENANT DE LA PLAINE DE MONTESSON POUR DESCENDRE DANS LE QUARTIER DES 10 ARPENTS

 le pont de Sartrouville vers Houilles

 Le passage de la rue Jean Mermoz au Boulevard de Bézon (juste en face de l'église St Martin) est dangereux car les véhicules qui doublent ne peuvent avoir une distance de sécurité suffisante, et étant en côte la vitesse du vélo est faible (les conducteurs ne veulent pas rester derrière les vélos)  Le manque de pistes cyclables sur ou en parallèles des grands axes est un gros point négatif (principalement l'avenue Maurice Berteaux et l'avenue Robert Schuman) Vu le nombre de rue à sens unique à Sartrouville, il serait bien que les vélos puissent les prendre à contre sens (soit avec une bande cyclable, soit en déclarant la possibilité de le faire (plus pour prévenir les véhicules empruntant le sens unique)). Malgré l'interdiction actuelle, beaucoup de vélos (et de trottinettes) s'engagent déjà à contre-sens le matin pour aller vers la gare.

 Avenue Maurice Berteaux grand axe entre Houille et Maison Laffite  Pas assez de pistes cyclables sur les grands axes (avenue Maurice Berteaux, avenue du Général de Gaulle, avenue Robert Schuman, avenue Jean Jaurès). Pas beaucoup de pistes cyclables. Si elles existent elles sont anciennes mis à part la rénovation de la piste cyclable le long de la Seine qui ne sert que les week-end point les sorties en famille.

 Rue Maurice Berteaux

 Tous les grands axes en centre ville et la proximité du RER, partage de l'espace avec les BUS, les camions, camionnettes et les voitures très difficile. Dans les bouchons, impossible de doubler les voitures, couloirs de circulation trop étroits avec petit terre plein central, obligée de rester bloquer avec les véhicules à respirer les gaz d'échappements donc autant prendre sa voiture que son vélo. J'ai dû réduire l'utilisation de la bicyclette de 80 km par semaine à 80 par mois.

 centre ville et grands axes  aucun intérêt de la part de la municipalité pour le vélo

 Au Centre ville car il y a beaucoup de circulation routière et piétonne

 La rue principale

 Carrefour échangeur de la vieille église

⚠ sur les axes structurant avoir une vraie séparation avec les véhicules. Comme plaine de Montesson. ➡ Deux ans que je velotaf 11Km sartrouville - rueil. Plus les pistes seront faciles d'accès plus il y aura de velo et moins de bouchon pont de chatou... L'électrique permet de rendre accessible un autre moyen de transport. Reste la volonté politique des villes à construire de vraies autoroutes pour vélos.

⚠ avenue de Tobrouk, rue de la convention, à leur croisement avec la voie ferrée (pont de la ruine)

⚠ rue d'aboukir ➡ Pas trop mal pour des cyclistes confirmés, mais très dangereux pour des débutants ou des enfants car il n'existe pas de vrai itinéraire à part sur les bords de Seine (à l'exception de quelques passages). Les pistes sont mal entretenues et squattées par des véhicules sans réaction de la Mairie. Il manque des stationnements par petits groupes vers les commerces et les résidences. L'adjoint au Maire refuse de signer un double sens cyclable car il trouve ça dangereux (je pense qu'il n'a jamais fait de vélo).

⚠ Là où il n'y a pas de piste cyclable ➡ Non

⚠ Pour rejoindre les bords de Seine depuis mon domicile c est tres dangereux et quand je le fais avec mon petit fils de 11 ans je lui demande de rouler sur les trottoirs ce qui est interdit. Idem pour se rendre ds le parc de maisons laffitte. ➡ Prévoir plus d emplacements sécurisés pour garer les vélos

⚠ Point noir niveau sécurité avenue de la Convention, pour tout le secteur qui croise la voie ferrée Les grands axes du centre ville : avenue Maurice Berteaux dangereuse et bruyante, avenue de la convention idem, avenue Voltaire extrêmement dangereuse et bruyante, rue Jean Jaurès et rue de la République idem ➡ Le vélo semble pensé comme un loisir uniquement, avec un très bel effort fait pour les itinéraires de "balade du dimanche" (notamment les quais de Seine aménagés en piste cyclable et la portion du "Paris-Londres"). Cependant pas d'effort pour les usagers quotidiens qui limitent pourtant par cet usage les nuisances en ville : pas de piste cyclable, pas de double sens cycliste, pas ou pas suffisamment de points d'attache sécurisés (et non envahis par les 2 roues motorisés), pas de réelle volonté d'endiguer les vols de vélo en centre-ville

⚠ Avenue Maurice Bertaux et Jaurès ➡ Se déplacer à vélo est dangereux à Sartrouville pour mes déplacement quotidiens . Il y a deux bouts de pistes cyclables (une vers la piscine et une le long des quais de la seine), ce qui est pour une grande ville insuffisant . Pas de stationnement devant les magasins au centre ville , le parking à vélo de l'an ratp complet . Impossible de prendre un abonnement

⚠ Il y a une piste cyclable le long de la Seine Le reste de Sartrouville est dépourvu impossible de faire du vélo sécurisé surtout avec les enfants. On en fait le dimanche pour le plaisir mais pas possible en semaine et seul avec les enfants. On vient d alsace alors avec des pistes cyclables sécurisées partout. Ici rien b est faut et c est dommage. ➡ Non

➡ La forte circulation automobile ne permet pas le déplacement en velo des jeunes et des enfants.

⚠ Le centre ville

⚠ Carrefour au dessus de l'église saint martin Departementale qui va de houilles à Maisons-Laffitte

⚠ Le centre ville et les grands axes (Maurice Berteau, avenue de la république)

⚠ Sortie de la piste cyclable rue de la Paix Pas de piste cyclable sur les 2X2 voies du secteur Plateau par exemple

⚠ Abord gare côté rue Turgot ➡ Que les cyclistes ne se considerent pas seuls sur la route.

⚠ Le trafic sur l'axe principal de Sartrouville, l'avenue de la republique , est tres dense, et les vehicules motorises n'ont pas une conduite adaptes aux velos. ➡ Ville absolument pas adaptee aux cyclistes, manque de civisme des conducteurs en voitures, pas de projets de developpement de reseaux de pistes cyclables (la mairie ne fait rien pour les deux roues) . Trop de trafic en general.

⚠ Nouvelle voie très large Maurice Berteaux sans piste cyclable (ce qui est très dommage) et son rétrécissement jusqu'au rond point avec l'avenue AV J Jaures. Une différence de vitesse entre véhicules et cyclistes dangereuse. ➡ Un manque d'intérêt de la commune pour l' usage de la bicyclette malgré la demande d'association depuis plus de vingt ans. Un début prometteur devant le lycée Evariste Galois, avenue Tobrouck. Aucune continuité. Dommage car c'est une ville jeune.

⚠ L'axe central Jaurès République

⚠ Centre ville, avenue de la République, rue Jean Jaurès. Carrefour de l'église St Martin, boulevard de Bezons. ➡ Les vélos ne sont pas pris en compte notamment pour les accès aux écoles, collèges et lycées. Qq pistes cyclables mais pas d'itinéraire réfléchi et utile. Le centre ville est pensé pour les voitures en priorité.

⚠ Mes grand axes Boulevard Maurice berteaux et les adjacents ➡ Seules les berges de SARTROUVILLE sont accessibles en vélo

⚠ Le long des chemins de fer ➡ C est sympa en bord de Seine et dans le quartier de l union

➡ Il faut d'abord assurer l'espace de pistes cyclables et limiter celui de voiture. Ensuite il faut lancer une campagne pour que les conducteurs respectent les cyclistes qui roulent actuellement dans des situations très dangereuses et que les

cyclistes respectent également le code de la route. Par exemple il y a des cyclistes qui roulent au milieu de la route ou le sens inverse même si une piste cyclable de sens opposé se trouve en face de la route.

⚠ les départementales D308 /D392, les grandes avenues comme Jean Jaurès et la République

⚠ les alentours de l'église et du parc Gagarine ➡ Malheureusement, ce sont souvent quelques automobilistes peu délicats qui nous mettent en insécurité, notamment en tentant coûte que coûte de nous doubler dans les rues étroites à sens unique ...

⚠ Rue Voltaire, avenue Maurice Bertheaux, rue de la Convention, tous les rues du centre ville ➡ L'usage du vélo quotidien à Sartrouville est quasi impossible, trop dangereux, aucune voie cyclable aménagée pour aller au centre ville ou gare RER, très très dangereux pour enfants qui peuvent faire vélo que le long rive de la Seine et parcs...je prendrai volontiers mon vélo mais très peu de parking même à la gare A surchargée de vélo

⚠ Le centre ville n'est pas équipé de piste cyclable

⚠ Les axes principaux de la ville sont assez dangereux, et de nombreuses petites rues sont mal entretenues, pleines de trous. Seuls les quais de Seine sont à la hauteur. ➡ Il y a beaucoup à faire pour que la situation s'améliore. En intégrant les trajets à vélo dans la réflexion sur la circulation, en permettant aux vélos d'être garés en sécurité, en privilégiant les déplacements non motorisés, partout dans la ville.

⚠ Avenue de la République, Jaurès et plateau

⚠ Pour rejoindre les écoles, pas forcément d'itinéraires cyclables et encore moins de parking à vélo. vélos volés au parking couvert place Turgot. Pas assez de système d'accorches vélo près de la gare, côté rue Berthelot. Certains équipements ont été abîmés par camions et non renouvelés. ➡ Au quotidien, j'utilise le vélo pour me rendre à l'école maternelle Marcel Pagnol avec mes 2 filles, dont l'aînée de 5 ans sait faire du vélo depuis 1 an (1 km dom - école). Nous utilisons l'avenue Rude en contre sens de circulation, ma fille sur le trottoir car je trouve plus sécurisant de ne gérer que les voitures qui viennent en face, contrairement à l'avenue Ronce, en double sens mais trop étroite, la gestion des 2 sens de circulation étant plus stressante. Par la suite, je peux plus ou moins facilement stationner mon vélo à la gare pour prendre le RER. Les rues résidentielles pourraient être limitées à 30 km par heure, pour faciliter notre circulation. L'entretien des voies, assez abîmés et des trottoirs serait un plus plus également.

⚠ Avenue Jean Jaurès, avenue de la République ➡ Dans une société où l'on doit développer les moyens de transport alternatifs non polluants, cela serait une bonne chose que certaines villes prennent la responsabilité de ce que les pouvoirs publics essaient tant bien que mal de développer depuis des années. L'ouverture de pistes cyclables comme cela est déjà le cas au Danemark serait un bienfait notable pour la ville. Le vélo est devenu dans ce pays un réel choix de vie et permet d'éviter une partie des nuisances en tout genre (taux de pollution, nuisance sonore en centre-ville, baisse des accidents...) A quand une ville où l'on n'a pas peur lorsque nos enfants prennent le vélo pour aller à la boulangerie?

⚠ En dehors des quais et 2-3 rues rien n'a été réellement aménagé, c'est du bricolage pour faire du kilométrage de piste cyclable. ➡ Pas facile pour les enfants de pratiquer le vélo sans risque avec les voitures peu de piste cyclable protégé.

⚠ Avenue Maurice Bertheaux Avenue Jean Jaurès Avenue de la République Avenue de la Convention ➡ Le vélo est limité aux quais de Seine, bien pour le weekend mais rien pour faire du vélo un moyen quotidien de déplacement

⚠ Avenue Maurice Bertheaux (RD301)

⚠ Rue Jean Jaurès, av République, av Maurice Bertheaux, rue de Stalingrad ➡ Pas assez de stationnement vélos la gare et manque criant de pistes cyclables

⚠ Avenue de la République Avenue Jean Jaurès

⚠ D121, artère principale de la ville, n'est pas conçue pour un usage cycliste. Le système de sens unique ramène forcément à cette rue. Hors de nombreux sens unique pourrait être mis en double sens cyclable pour éviter cette artère ➡ Le potentiel de développement de la pratique du vélo, au vu des difficultés de circulation automobile, de la géographie (c'est plat), de la densité urbaine et du stationnement vélo en gare est important. Il suffit juste que la municipalité s'y intéresse.

⚠ Quartiers résidentiels pavillonnaires ➡ L'usage de la bicyclette se développe à Sartrouville, mais il n'existe aucun aménagement pour les déplacements utilitaires, hormis le long de la Seine (pour des itinéraires de loisirs) Aucun double-sens cyclable dans les zones de circulation apaisée !!! Pas d'aménagement cyclable réalisé lors de la réfection d'une voie...